

Tangence



Le latin comme outil de grammatisation des langues « sauvages » en Nouvelle-France : à propos des notes du P. Louis André sur la langue algonquine outaouoise (introduction, édition du texte latin et traduction)

Latin as a tool of grammatization of the “Savage” languages in New France: notes by Father Louis André on the language of the Ottawa Valley Algonquins (introduction, Latin text edition and translation)

Jean-François Cottier

Number 99, Summer 2012

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1015114ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1015114ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Tangence

ISSN

1189-4563 (print)

1710-0305 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Cottier, J.-F. (2012). Le latin comme outil de grammatisation des langues « sauvages » en Nouvelle-France : à propos des notes du P. Louis André sur la langue algonquine outaouoise (introduction, édition du texte latin et traduction). *Tangence*, (99), 99–122. <https://doi.org/10.7202/1015114ar>

Article abstract

From the earliest days of the colony in New France, missionaries were studying the aboriginal languages while simultaneously creating various learning tools in an obvious grammatization effort. This process of describing Amerindian languages falls within a more general missionary linguistics movement, whose theoretical foundations rested on the conventional belief in a first mental language. With Latin as a model of reference for describing “savage” languages, perspective was inevitably distorted. The present article proposes a first study of this phenomenon based particularly on the publication and analysis of “Notes on Algonquian” by Father Louis André, missionary to the Montagnais Indians between 1693 and 1709.

Tous droits réservés © Tangence, 2012

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

Érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

Le latin comme outil de grammatisation des langues « sauvages » en Nouvelle-France : à propos des notes du P. Louis André sur la langue algonquine outaouoise (introduction, édition du texte latin et traduction)

Jean-François Cottier,
Université Paris-Diderot

Dès les débuts de l'installation des Français en Nouvelle-France, on voit les missionnaires se mettre à l'étude des langues autochtones et fabriquer presque simultanément différents outils d'apprentissage dans un effort manifeste de grammatisation. Ce processus de description des langues amérindiennes s'inscrit dans un mouvement plus général de linguistique missionnaire, dont les fondements théoriques reposent sur la croyance de l'époque en un langage mental originel. Le latin étant utilisé comme modèle de référence pour décrire les langues « sauvages », la perspective s'en trouve forcément faussée. Cet article propose une première réflexion sur ce phénomène en se fondant en particulier sur l'édition et l'analyse des « Notes sur l'algonquin » du P. Louis André, missionnaire auprès des Montagnais entre 1693 et 1709.

Qu'on les appelle barbares tant qu'on voudra,
leur langue est fort réglée.

Paul Lejeune¹

-
1. *Relation de ce qui s'est passé en la Nouvelle France en l'année 1633*, dans *Monumenta Novae Franciae*, éd. Lucien Campeau, Rome/Québec/Montréal, Institutum Historicum Societatis Iesu/Les éditions Bellarmin, 1967-2003, 9 volumes parus, t. II, p. 419, par. 31. Désormais, les références à cet ouvrage seront indiquées par le sigle *MNF*, suivi du tome, de la page et du paragraphe, et placées entre parenthèses.

Pour les Européens qui abordèrent le Nouveau Monde, rentrer en contact avec ses habitants, à des fins commerciales ou religieuses, était une priorité évidente. Mais si les marchands et les autorités civiles s'accommodèrent assez bien des problèmes de communication qui existaient², l'entreprise des missionnaires exigeait pour sa part une connaissance aussi approfondie que possible des langues indigènes en vue de la conversion des autochtones³. Or, en Nouvelle-France, l'apprentissage se révéla souvent ardu et pénible, comme le soulignent à loisir les différentes *Relations* des Jésuites⁴, non seulement à cause de la difficulté propre à ces langues « sauvages⁵ » (langues sans écriture, ni littérature), mais aussi en raison du processus de conversion qui, au-delà des questions linguistiques, touche à l'essence même du rapport à l'Autre et à l'idée que l'Occident chrétien, essentiellement représenté ici par des religieux français, pouvait se faire de son rôle d'évangélisteur⁶!

Aussi, dès les premières années de la colonisation, on voit les missionnaires se mettre à l'étude des langues autochtones et

-
2. Voir, par exemple, la *Relation* de 1633 de Paul Lejeune, *MNF*, II, p. 419, par. 29: « J'ay remarqué, dans l'estude de leur langue, qu'il y a un certain baragoin entre les François et les sauvages, qui n'est ny françois ny sauvage [...] »
 3. Sur cette question, voir Nicholas Ostler, « The Social Roots of Missionary Linguistics », dans Otto Zwartjes et Even Hovdhaugen (dir.), *Missionary Linguistics — Lingüística misionera*, Amsterdam/Philadelphie, John Benjamins, coll. « Studies in the History of the Language Sciences », 2004, p. 33-46.
 4. Voir *MNF* et *The Jesuit Relations and Allied Documents. Travels and Explorations of the Jesuits Missionaries in New France, 1610-1791. The original French, Latin and Italian texts, with English translations and notes*, éd. Reuben Gold Thwaites et Arthur Edward Jones, Cleveland, Burrows Bros. Co., 1896-1901, 73 vol. Sur une étude comparée de ces deux entreprises, voir Luca Codignola, « The Battle Is Over: Campeau's *Monumenta* vs Thwaites's *Jesuit Relations, 1602-1650* », *European Review of Native American Studies*, vol. 10, n° 2, 1996, p. 3-10.
 5. On peut lire ces commentaires de Paul Lejeune au sujet du montagnais (*MNF*, II, p. 419, par. 31): « Je ne croy pas avoir ouy parler d'aucune langue qui procédast de mesme façon que celle-cy. Le Père Brébeuf m'assure que celle des Hurons est d'une mesme oeconomie. »
 6. Voir, par exemple, l'introduction de Guy Lafèche à son édition de la *Relation* de Paul Lejeune pour l'année 1634 (*Le missionnaire, l'apostat, le sorcier. Relation de 1634 de Paul Lejeune*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1973, p. xxxii): « En réalité, pour l'entreprise missionnaire, cette difficulté n'est que le signe concret de l'entreprise elle-même, la conversion, la traduction ou la subversion dont l'ordre véritable n'est pas celui de la langue, mais du langage. »

fabriquer presque simultanément différents outils d'apprentissage dans un effort manifeste de grammatisation, comme le P. Du Creux le souligne dans son *Histoire de la Nouvelle-France* publiée en 1664 :

Et, chose étonnante, il [Paul Lejeune] écrit des livres sur la langue canadienne avant de la savoir. C'est-à-dire qu'il organisa sous certains en-têtes l'ordre et la manière d'apprendre la langue, non seulement pour son utilité propre, mais dans le vertueux propos d'instruire et de conseiller les compagnons qui viendraient après lui et de leur rendre plus simple tout ce travail⁷.

Un autre témoignage de ce processus de grammatisation est celui du P. Jean-Baptiste de La Brosse qui, au début de ses *Montanicae lingae elementa*, écrit :

1. Ces éléments de langue montagnaise, élaborés à partir de divers écrits de différents missionnaires, écrits dont certains furent retrouvés avec difficulté, Jean-Baptiste de la Brosse, originaire de l'Angoumois, Prêtre de la Compagnie de Jésus, qui fut en Dieu le vingt-et-unième Père et Pasteur des Indiens montagnais dans les postes du Domaine du Roy, les a réunis en seul volume [...]. 7. Par ailleurs, il ne reste pas beaucoup d'écrits des anciens missionnaires, bien qu'ils y aient consacré beaucoup de travail. Une partie a disparu dans l'incendie de Chicoutimi en 1699, une autre partie durant les quinze années pendant lesquelles la mission fut privée de pasteurs, à cause de la négligence de ceux qui étaient en charge du poste de commerce⁸.

7. Texte latin : « [...] et quod mirere, libros de Canadica lingua confecit, antequam Canadice sciret, hoc est digessit in certa capita linguae discendae rationem ac viam : non uni utique sibi profuturus, sed sanctissimi instituti consilii sociis, quotquot secuturi pot erant quibus quae ad gentis sermonem capessendum attinerent, planiora cuncta fecit », François Du Creux, s.j., *Historiae Canadensis, seu Novae-Fraeciae libri decem, ad anum usque Christi MDCLVI*, Paris, S. Cramoisy, 1664, p. 112. Je traduis. Voir également *MNF*, II, p. 418, par. 27-28 : « Il m'a fallu, avant que de sçavoir une langue, faire des livres pour l'apprendre [...] ».

8. Texte latin : « Haec Montanicae linguae elementa ex variis variorum Missionariorum scriptis, quae quidem vix reperiri potuerunt, in unum corpus restituit Joannes Baptista de la Brosse, Agesinas, ex Societate Jesu presbyter, qui fuit primus et vigesimus silvicularum Montanorum in Dominii Regii stationibus, in Deo pater et pastor [...]. Non ita multa supersunt veterum missionariorum scripta, licet haud parum laboris insumpserint. Sed partim in Shekutimaeo incendio anno nono et nonagesimo supra millesimum et sexcentiesimum, partim per annos quindecim quibus missio pastoribus viduata fuit, a mercaturae praefectis neglecta periere », Jean-Baptiste de La Brosse, *Montanicae lingae elementa*, Ottawa, Archives Deschâtelets, Oblats de Marie Immaculée, ms. HR 1026. M 75 R 9, [vers 1768]. Je traduis.

Le même P. de La Brosse, qui travailla donc à partir des manuscrits linguistiques laissés par ses confrères, fit suivre sa grammaire du montagnais d'une série de remarques sur l'algonquin (groupe linguistique dont relève le montagnais) rédigées par le P. Louis Nicolas dans les années 1672-1674, remarques qui sont éditées et traduites ici pour la première fois⁹.

Langage mental et grammaire latine

Ce processus de description des langues amérindiennes s'inscrit dans un mouvement plus général de « linguistique missionnaire¹⁰ », dont les fondements théoriques reposent sur la croyance de l'époque en un langage mental originel¹¹. Sans vouloir trop entrer ici dans l'histoire des théories linguistiques¹², il suffira de rappeler que d'après Thomas d'Aquin, le langage mental (*verbum interius*) était supposé être commun à l'ensemble de l'humanité, et servir de source aux différentes langues du monde (*verbum exterius*)¹³. Par ailleurs, les grammairiens du temps proposèrent des

-
9. On trouvera plus bas l'édition et la traduction de ses remarques. Sur le montagnais, voir Pierre Martin, *Le montagnais : langue algonquienne du Québec*, Paris, Peeters, 1991. Par ailleurs l'édition commentée de cette grammaire de la langue montagnaise (*innu*) rédigée en latin au XVIII^e siècle, est à paraître avec une traduction en français et en anglais, en collaboration avec Marguerite McKenzie, dans la série des « Algonquian and Iroquoian Linguistics Memoirs » (URL : <http://umanitoba.ca/faculties/arts/departments/linguistics/publications/1841.html>).
 10. Nicholas Ostler, « The Social Roots of Missionary Linguistics », art. cité, p. 41 (« Linguistic activity implied by mission » ; je traduis).
 11. Voir Manuel Brea-Claramonte, « Grammatization of Indigenous Languages in Spanish America : the Mental Language. Language Origin and Cultural Factors », dans Bernard Colombat (dir.), *Histoire, Épistémologie, Langage*, vol. 30, n° 2 (*Les langues du monde à la Renaissance*), 2008, p. 11-24 ; et Lyle Campbell, *American Indian Languages. The Historical Linguistics of Native America*, New York/Oxford, Oxford University Press, 1997. Sur le langage mental, on peut également consulter Claude Panaccio, *Le discours intérieur. De Platon à Guillaume d'Ockham*, Paris, Seuil, 1999.
 12. À ce sujet, voir par exemple Bernard Colombat, Jean-Marie Fournier et Christian Puech, *Histoire des idées sur le langage et les langues*, Paris, Klincksieck, 2010 (désormais, les références à cet ouvrage seront indiquées par le sigle *HI*, suivi de la page) et le numéro spécial de *Histoire, Épistémologie, Langage*, ouvr. cité.
 13. Voir Manuel Brea-Claramonte, « Grammatization of Indigenous Languages », art. cité, p. 12-13 ; et Thomas d'Aquin, *De veritate*, q. 4 (*de verbo*), art. 1, dans *Opera omnia, Quaestio disputata I*, éd. K. Flasch et al., Hambourg, Meiner, 1980, vol. 3.

divisions grammaticales respectant le principe des catégories aristotéliennes suivant lesquelles, dans le langage, les noms et les verbes sont des catégories absolues, et les éléments dépendant des noms et des verbes des catégories relatives¹⁴. Ainsi l'espagnol Franciscus Sanctius (1523-1601)¹⁵ opéra une division du discours en trois parties : noms, verbes et particules, parties qu'il considérait comme universelles et qu'il pensait retrouver dans toutes les langues.

On comprend mieux pourquoi on retrouve si souvent ce terme de « particules » dans beaucoup de grammaires des langues indigènes¹⁶, et la structure même d'une grammaire comme celle rédigée par le P. de La Brosse pour la langue montagnaise semble bien s'inscrire dans cette logique tripartite :

Chap. 1. Les lettres ; Chap. 2. **Le nom** ; Chap. 3. Déclinaison des substantifs nobles ; Chap. 4. Déclinaison des substantifs communs ; Chap. 5. Les noms et adjectifs nobles ; Chap. 6. Déclinaison des adjectifs nobles et communs ; Chap. 7. **Les particules** des noms ; Chap. 8. Les pronoms ; Chap. 9. Déclinaison des pronoms possessifs nobles ; Chap. 10. Déclinaison des pronoms possessifs communs ; Chap. 11. Le pronom relatif ; Chap. 12. Généralités sur **les verbes** ; Chap. 13. Les verbes et les différentes conjugaisons. Les verbes simples ; Chap. 13 [Chap. 14]. Les verbes de remplacement ; Chap. 14 [Chap. 15]. Les verbes d'acquisition ; Chap. 16. Premier tableau : les verbes simples ; Chap. 17. Deuxième tableau : les verbes de remplacement ; Chap. 18. Troisième tableau : les verbes d'acquisition ; Chap. 19. Première conjugaison : les verbes neutres en *an* ; [Le chapitre 20 est absent.] Chap. 21. Deuxième conjugaison : les verbes neutres en *en* ; Chap. 22. Troisième conjugaison : les verbes neutres en *in* ; Chap. 23. Quatrième conjugaison : les verbes neutres en *un* ; Chap. 24. Cinquième conjugaison : les verbes nobles actifs ; Chap. 25. Sixième conjugaison : les verbes indéterminés passifs en *gavin* ; Chap. 26. Septième conjugaison : les verbes nobles passifs ; Chap. 27. Huitième conjugaison : Les verbes communs passifs ; p. 128 : « Il manque l'infinifitif et les participes » ; Chap. 28.

14. Aristote, *Rhétorique*, éd. L. Spengel [Leipzig, Teubner, 1867], trad. française par Pierre Chiron, Paris, Flammarion, 2007, livre III, chap. 5 et 12.

15. Franciscus Sanctius Brocensis, *Minerva seu de causis linguae Latinae* [Salamanque, J. et A. Renaut, 1587], reprt. éd. Manuel Brevia-Claramonte, Stuttgart/Bad Cannstatt, Frommann/Holzboog, 1986, livre I, chap. 2.

16. Voir plus bas les notes traduites du P. Louis André, n^{os} 26, 35, 36, 41, 42, 44 et 45.

Douzième conjugaison : les verbes à la première personne qui se rapportent à la deuxième personne ; Chap. 29. Treizième conjugaison : les verbes réflexifs ; Remarques du P. Louis André¹⁷.

Et c'est aussi la structure cachée des notes du P. André :

Le nom : 1, 2, 3-6, 8-9, 18, 19, 46 = 13 remarques

Le verbe : 10-17, 31-34, 37-38, 43, 48-55 = 23 remarques

Les particules : 7, 20-29, 35, 36, 39-42, 44-45 = 19 remarques

Mais l'idée même d'une langue universelle se trouve aussi dans la *Genèse* (XI, 1-9), où la confusion des langues est interprétée comme un châtement divin après l'érection de la tour de Babel. On considérait alors que la langue primordiale avait dû être parfaite, la rationalité du langage mental persistant toutefois, mais de manière fragmentée, dans la variété des langues de l'après-Babel¹⁸ ! Dans cette logique, les langues anciennes comme l'hébreu, le grec et le latin étaient supposées se trouver plus proches de la langue universelle que les langues vernaculaires, et, assez naturellement, c'est la grammaire latine qui fut utilisée comme modèle de référence pour mettre de l'ordre dans les langues barbares, même si les autres langues de la Renaissance comme le français, l'anglais ou l'espagnol pouvaient revendiquer elles aussi un certain prestige, prestige renforcé par leur propre effort de grammatisation¹⁹.

Grammatisation des langues amérindiennes

En effet, comme le souligne Sylvain Auroux, « on ne fera jamais trop remarquer que la grammatisation des langues euro-

17. Je souligne.

18. Voir Manuel Breva-Claramonte, « Grammatization of Indigenous Languages », art. cité, p. 15. Cette idée est comparable à celle sur la Révélation telle qu'elle est encore exposée dans le *Cathéchisme catholique*. Tous les hommes étant fils d'Adam, tous ont part à la Révélation qui s'est précisée toutefois au cours des différentes alliances entre Dieu et l'humanité : Adam, Noé, Abraham, Moïse, les Prophètes et le Christ (voir par exemple, Maurice Simon, *Le Cathéchisme de Jean-Paul II : Genèse et évaluation de son commentaire du Symbole des Apôtres*, Louvain, Peeters, coll. « Bibliotheca Ephemeridum Theologicarum Lovaniensium », 2000, p. 124). L'entreprise missionnaire consiste donc à retrouver pour la sauver l'humanité perdue.

19. À ce propos, on peut lire Sylvain Auroux, *La révolution technologique de la grammatisation*, Liège, Mardaga, coll. « Philosophie et Langage », 1994, plus particulièrement le chapitre intitulé « Le tournant de la Renaissance », p. 73 et suiv. Désormais, les références à cet ouvrage seront indiquées par le sigle RG, suivi de la page.

péennes est quasiment contemporaine de celle d'autres continents, en particulier, des langues amérindiennes²⁰ ». Dans la logique de cette réflexion générale sur les langues, les missionnaires avaient désormais en main des outils linguistiques qui leur permettaient à leur tour d'appliquer les techniques d'analyse de Donat²¹ ou de Priscien²² aux autres langues. Mais alors que pour l'Amérique latine, il semble qu'on puisse établir trois périodes de grammatisation « intenses » : 1) de 1524 (arrivée des missionnaires en Nouvelle-Espagne) jusqu'à la fin du XVII^e siècle : linguistique missionnaire ; 2) XIX^e siècle : linguistique philologique ; 3) XX^e siècle : linguistique anthropologique (étude des cultures orales et de leurs langues par les anthropologues et les nouveaux missionnaires)²³, au Canada, l'entreprise missionnaire débuta un siècle plus tard. Toutefois, les travaux sur les langues autochtones ne semblent pas avoir connu la même éclipse au XVIII^e siècle que dans le Sud²⁴, même si la division chronologique linguistique missionnaire (XVII^e-XVIII^e siècles), philologique (XIX^e siècle) et anthropologique (XX^e siècle) est également applicable. Par ailleurs, si les quelques

-
20. Sylvain Auroux, *RG*, p. 76. Voir aussi Roland Schmidt-Riese, « Port-Royal et les grammaires des langues sauvages. Contemporanéité et émergence théorique », *Histoire, Épistémologie, Langage*, ouvr. cité, p. 141-176.
21. Voir Nicholas Ostler, « The Social Roots of Missionary Linguistics », art. cité, p. 44 et *HI*, p. 119 et suiv., et notamment p. 125 : « Parmi les manuels qui ont été élaborés par les grammairiens latins, celui de Donat (Aelius Donatus) qui enseignait la grammaire à Rome dans la deuxième moitié du IV^e siècle ap. J.-C. a connu une fortune considérable. Il constitue l'un des fondements de la tradition occidentale de réflexion sur le langage, l'une des sources à la fois des concepts et de la méthode, nous pourrions dire linguistiques, et l'un des vecteurs par lequel se sont transmises la connaissance et la pédagogie du latin après la destruction des institutions romaines (dont l'école) et de la culture antique [...] ». Les premières descriptions des langues vernaculaires se sont élaborées à partir d'un phénomène de transfert des concepts et des méthodes d'analyse élaborés par la tradition gréco-latine, dont leurs auteurs étaient imprégnés.
22. *HI*, p. 125 : « Sur un certain nombre de questions les grammairiens [...] peuvent en effet puiser aux grandes sommes théoriques, comme les *Institutiones grammaticales* de Priscien de Césarée, rédigées au début du VI^e siècle, qui ont alimenté la réflexion grammaticale pendant tout le Moyen Âge et donné lieu à un nombre considérable de commentaires. »
23. Voir Jorge Suárez, *Mesoamerican Indian Languages*, Cambridge, Cambridge University Press, 1983 ; et E. F. Konrad Koerner, « Notes on Missionary Linguistics in North America », dans Otto Zwartjes et Even Hovdhaugen (dir.), *Missionary Linguistics — Lingüística misionera*, ouvr. cité, p. 47-48.
24. Contrairement à ce que semble penser Konrad Koerner (« Notes on Missionary Linguistics », art. cité, p. 62) : « As stated earlier, the decline of missionary activity during the 18th century was considerable. » Voir aussi p. 48.

pages concernant les langues indigènes dans l'ouvrage de William Wood (1634)²⁵ ou le petit dictionnaire algonquin de Lahontan (environ 300 entrées, 1703)²⁶ attestent qu'il n'y a pas que les missionnaires qui s'intéressèrent aux langues indigènes, on ne trouve, avant le XIX^e siècle, aucune entreprise de grammatisation semblable à leurs travaux, le même constat pouvant être fait pour la Nouvelle-Angleterre avec les ouvrages missionnaires de Roger Williams sur les langues d'Amérique (1643)²⁷ ou la grammaire indienne de John Eliot (1666)²⁸, ou pour la Nouvelle-Espagne²⁹.

Par ailleurs, le doute que l'on trouve réitéré dans les différentes *Relations* sur l'intérêt des lecteurs pour la question des langues indigènes rencontrées en Nouvelle-France explique peut-être pourquoi l'écrasante majorité des grammaires, dictionnaires et autres ouvrages linguistiques produits par les missionnaires français sont restés, jusqu'à tout récemment, sous forme de manuscrits³⁰. C'est d'autant plus surprenant qu'en Amérique latine,

-
25. William Wood, *New England Prospect; A true, lively and experimental description of that part of America, commonly called New England: discovering the state of that Country, both as it stands to our new-come English Planters; and to the old Native Inhabitants* [Londres, Thomas Cotes, 1634], New York, Burt Franklin, 1967.
26. Voir Christoph Wolfart, « Lahontan's Bestseller » [1703], *Historiographia Linguistica*, vol. 16, n^{os} 1/2, 1989, p. 1-24. Ce « dictionnaire de la langue du païs », des langues algonquine et huronne qu'il croyait être les « deux Mères langues en toute l'étenduë du Canada », se trouve dans le *Supplément aux Voyages où l'on trouve des dialogues curieux entre l'auteur et un sauvage de bon sens qui a voyagé*, La Haye, s. n., 1703.
27. Roger Williams, *A Key into the Language of America: or, an Help to the language of the natives in that part of America, called New England. Together, with briefe observations of the customes, manners and workshops &c of the aforesaid natives, in peace and warre, in life and death. On all which are added spiritual observations, general and particular [...]* [Londres, Gregory Dexter, 1643], Menston (Yorkshire), Scholar Press, 1971; on trouve également une édition critique par John J. Teunissen et Evelyn J. Hinz, Détroit, Wayne State University Press, 1973.
28. John Eliot, *The Indian Grammar Begun; or, an Essay to bring the Indian language into rules for the help of such as desire to learn the same for the furtherance of the Gospel among them* [Cambridge (Massachusetts), Marmaduke Johnson, 1666, Boston, 1822], reprinted. Applewoods Books, Bedford, 2001. Voir aussi E. F. Konrad Koerner, « Notes on Missionary Linguistics », art. cité, p. 65.
29. Voir Hans J. Niederehe, « Los Misioneros españolas y el estudio de las lenguas mayas », dans Otto Zwartjes et Even Hovdhaugen (dir.), *Missionary Linguistics — Lingüística misionera*, ouvr. cité, p. 81-91.
30. Sur ce point, on peut consulter Ives Godard, *Handbook of North American Indians*, New York (Washington, D.C.), Smithsonian Institution, 1996, vol. 17 (*Languages*), p. 764-925.

on installa une presse à Mexico dès 1535, et qu'en 1539 fut publiée en nahuatl, principale *lingua franca* de l'empire aztèque, une *Breve y mäs compendiosa doctrina christiana*, suivie en 1546 de la *Doctrina christiana breve traduzida en lengua mexicana* du Frère Alonso de Molina, puis, en 1547, d'un *Arte de la lengua mexicana* accompagné d'un *Vocabulario de la lengua mexicana* par le Frère Andres de Olmos³¹. En Nouvelle-France, il n'y a pas eu d'imprimerie³² et il faut attendre 1767 pour voir paraître le *Nehiro-Inrinivi*, calendrier montagnais composé par le père de La Brosse, le premier livre imprimé au Canada en langue amérindienne. Les seules exceptions notables à cette réalité sont :

1) la grammaire du micmac, rédigée par le spiritain Pierre Maillard et publiée en 1863, plus d'un siècle après sa mort³³ ;

2) l'édition en 1970 des *Racines montagnaises* du P. Bonaventure Fabvre (1696) par Lorenzo Angers et Gérard McNulty³⁴ ;

3) et l'édition, en 1994, de la grammaire algonquine du P. Louis Nicolas (1672-74) par Diane Daviault³⁵.

Par ailleurs, l'examen des 45 manuscrits des XVII^e et XVIII^e siècles qui conservent des ouvrages linguistiques³⁶ sur les langues amérindiennes de la Nouvelle-France atteste de l'importance d'une question qui n'a pu être négligée par aucun

31. On peut lire, à ce propos, Nicholas Ostler, « The Social Roots of Missionary Linguistics », art. cité, p. 39-40 ; et RG, p. 76-77 : « À la fin du XVI^e siècle, on peut estimer que le patrimoine espagnol en Amérique latine porte sur trente-trois langues différentes ; à la fin du XVII^e, sur quatre-vingt-six langues ; à la fin du XVIII^e, sur cent cinquante-huit langues. »

32. Voir Patricia Fleming, Gilles Gallichan et Yvan Lamonde, *Histoire du livre et de l'imprimé au Canada. Des débuts à 1840*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 2004, p. 48-61.

33. Pierre-Antoine Maillard, *Grammaire de la langue micmaque* [Paris, Cramoisy, 1863], éd. John Gilmary Shea, New York, AMS Press, 1970.

34. Bonaventure Fabvre, *Racines montagnaises*, éd. Lorenzo Angers et Gérard McNulty, Québec, Presses de l'Université Laval, 1970.

35. Diane Daviault, *L'algonquin au XVII^e siècle. Une édition critique, analysée et commentée de la grammaire algonquine du Père Louis Nicolas*, Québec, Presses de l'Université du Québec, coll. « Tekouerimat », 1994 ; on peut également consulter le manuscrit de la grammaire du père Nicolas à l'adresse suivante : <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k109480n/f1.image>

36. Sur ce point, lire les commentaires de Victor E. Hanzelli, *Missionary Linguistics in New France. A Study of Seventeenth- and Eighteenth-Century Descriptions of American Indian Languages*, Paris/La Haye, Mouton, 1969, p. 125-128. Désormais, les références à cet ouvrage seront indiquées par le sigle *MLNF*, suivi de la page.

missionnaire³⁷, et révèle en outre la qualité et la diversité d'un travail qui s'est prolongé au fil des années par relais successifs.

Le latin comme outil de grammatisation

Bien sûr, le goût pour les langues classiques et la réflexion linguistique devait sans doute être plus ou moins présent chez les missionnaires envoyés en Nouvelle-France, mais la consultation du catalogue de la bibliothèque du P. Potier (1708-1781), par exemple, nous montre que plus de la moitié de ses livres sont en latin, et qu'à côté des ouvrages théologiques qu'on s'attend à trouver dans une bibliothèque jésuite, et des œuvres classiques de Cicéron, Horace, Ésope, Juvénal, Tacite et Térence, on trouve aussi de nombreux ouvrages modernes à portée scientifique³⁸. Ce qui nous rappelle, d'une part, que le latin a servi longtemps de langue d'usage aux élites cultivées des sociétés d'Ancien Régime qui l'utilisaient de préférence aux langues vernaculaires pour leurs travaux historiographiques, linguistiques ou scientifiques³⁹, d'autre part, que beaucoup de missionnaires, et les Jésuites en particulier, arrivaient avec une solide formation classique fondée sur l'étude des langues⁴⁰.

On peut noter par ailleurs que sur 45 manuscrits, 10 sont rédigés en latin, tous les autres en français. Sur les 10 manuscrits en latin, quatre portent sur des langues algonquines (abénakis, montagnais : 28 manuscrits), six sur des langues iroquoiennes (huron : 17 manuscrits), et tous ont été rédigés entre la fin du XVII^e siècle et la moitié du XVIII^e siècle, peut-être par réaction à la remise en cause de l'utilisation de cette langue par les Lumières⁴¹.

37. « The knowledge of the Indian languages was indeed a machine de guerre for the missionaries » (*MLNF*, p. 46).

38. Robert Toupin, *Les écrits de Pierre Potier*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, coll. « Amérique française », 1996, p. 19.

39. Voir Emmanuel Bury (dir.), *Tous vos gens à latin. Le latin, langue savante, langue mondaine (XIV^e-XVII^e siècles)*, Genève, Droz, 2005.

40. Voir François de Dainville, *L'éducation des Jésuites (XVI^e-XVIII^e siècles)*, Paris, Minuit, 1978. Sur la culture classique des Jésuites, on peut renvoyer à l'étude de Rémi Ferland, *Les Relations des Jésuites : un art de la persuasion. Procédés de rhétorique et fonction conative dans les Relations du père Lejeune*, Québec, Éditions de la Huit, 1992 ; et à l'article de Normand Doiron, « Rhétorique jésuite de l'éloquence sauvage au XVII^e siècle. Les *Relations* de Paul Lejeune (1632-1642) », *XVII^e siècle*, n° 173, 1991, p. 375-402.

41. Voir Françoise Waquet, *Le latin ou l'empire d'un signe. XVI^e-XX^e siècle*, Paris, Albin Michel, 1998 ; et surtout Wilfried Stroh, *Le latin est mort, vive le latin !*

A. Langues algonquines*Abénakis*

1- Jean-Baptiste de La Brosse (Nudénans)⁴², *Radicum Uabanaeaeorum Sylva*, 1760 : Dictionnaire latin-abénakis/abénakis-latin. Archives du Séminaire de Nicolet, Nicolet (Québec).

Montagnais (innu)

2- Jean-Baptiste de la Brosse, *Radicum Montanarum Silva*, 1766, 2 vol. : Dictionnaire montagnais-latin. Archives Deschâtelets, Scolasticat Saint-Joseph, Ottawa (Ontario). MS HR 1026.M75R8

3- Jean-Baptiste de la Brosse, *Montaniae linguae elementa*, 1768 : Grammaire montagnaise, incomplète. Archives Deschâtelets, Scolasticat Saint-Joseph, Ottawa (Ontario). MS HR 1026.M75R9

4- Jean-Baptiste de la Brosse, *Lexikon correspondens Sylvae radicum Montanarum*, 1772, 2 vol. : Dictionnaire latin-montagnais. Archives Deschâtelets, Scolasticat Saint-Joseph, Ottawa (Ontario). MS HR 1026.M75R10

B. Langues iroquoiennes*Huron*

5- Pierre-Joseph-Marie Chaumonot [?], *Radices linguae Huronicae*, milieu du XVII^e siècle : Dictionnaire huron-français, classé par conjugaisons.

6- *Radices linguae Huronicae*, vers 1675. Archives du Séminaire de Québec, Université Laval (Québec).

7- *Radices linguae Huronicae, prima conjugatio*, vers 1675. Archives du Séminaire de Québec, Université Laval (Québec).

8- Étienne de Carheil, *Radices linguae Huronicae*, 1743-1744, 2 vol. Archives du Collège Sainte-Marie, [Université du Québec à Montréal], Montréal.

9- Pierre Potier, *Elementa grammaticae Huronicae, Radices Huronicae*, 1751 : Grammaire huronne et étude sur le vocabulaire. Archives de la Compagnie de Jésus, Montréal (Québec).

Petite histoire d'une grande langue, Paris, Les Belles Lettres, 2008, plus particulièrement p. 209 et suiv.

42. *Nudénans* est la traduction en abénakis de son nom de famille.

10- Pierre Potier, *Radices Huronicae*, 1751 : Vocabulaire huron-latin. Archives de la Compagnie de Jésus, Montréal (Québec)⁴³.

Par ailleurs, cette tradition grammaticale, attestée par exemple par les 24 cahiers d'étude linguistique du P. Potier qui portent entre autres sur les *Institutiones linguae latinae* d'Alvarez⁴⁴ et les *artes metrica, poetica et rhetorica* du P. Du Cygne⁴⁵, a constitué un facteur d'unification théorique sans équivalent dans l'histoire des sciences du langage⁴⁶. Ainsi la langue latine étant divisée traditionnellement en huit parties (noms, pronoms, verbes, participes, prépositions, adverbes, interjections, conjonctions), on s'efforçait de retrouver cette division dans les autres langues⁴⁷. C'est ce que montre par exemple le paragraphe 11 du second chapitre de la grammaire montagnaise du P. de La Brosse, où l'on voit que la classification proposée sur le modèle de la langue latine ne correspond pas à la réalité linguistique de l'innu (confusion cas/adverbes/particules/prépositions) :

11. Le troisième cas s'utilise de façon ablative et adverbiale, et il inclut les adverbes et les particules, ou prépositions instrumentales, comme : « dans, par, hors, vers, comme, chez, entre, au dessus de, sous », et les autres choses qui sont rendues par des postpositions dans la langue montagnaise, s'il est permis de le dire ainsi : « *atsh, etsh, itsh, utsh* » qui sont placés à la fin des mots ; parfois, s'il n'y a pas de mot, on ajoute *tsh*, comme par exemple *irinitsh* : « à la façon d'un homme, dans un homme, par un homme, pour un homme, comme un homme, sur un homme, sous un homme », et mille exemples de ce type ; *irininatsh* « à la façon des hommes, dans les hommes, par des

43. Voir Jean-François Cottier, « Les lettres et les mots : édition des deux premiers chapitres des *Montanicae linguae elementa* de Jean-Baptiste de la Brosse, s.j. (c. 1768) », *Rursus* [En ligne], vol. 6, 2011, n. 13, mis en ligne le 9 février 2011, consulté le 8 mars 2011. URL : <http://rursus.revues.org/561>.

44. Manuel Alvarez, *De Institutione grammatica libri tres integri, vt ab auctore sunt editi, nunc emendatius excusi*, Cologne, Birkman-Arnold Mylius, 1596. On remarquera que cet ouvrage a été publié dans de nombreuses éditions.

45. Martin du Cygne, *Explanatio Rhetorica, studiosa juventuti accomodata*, Liège, Jean-Mathias Hovius, 1659. Il existe de très nombreuses éditions (Cologne, Anvers, etc.) de cet ouvrage devenu un véritable classique dans les collèges des Pays-Bas et d'Allemagne.

46. RG, p. 82 ; on consultera également avec avantage Bernard Colombat, *La grammaire latine en France à la Renaissance et à l'âge classique. Théorie et pédagogie*, Grenoble, ELLUG, 1999.

47. Voir Manuel Breva-Claramonte, « Grammatization of Indigenous Languages », art. cité, p. 16.

hommes, pour les hommes, comme des hommes, chez les hommes, entre les hommes, sur des hommes, sous des hommes »⁴⁸.

De même, dans les notes du P. Louis André sur l'algonquin ajoutées en fin de volume par Jean-Baptiste de La Brosse, on trouve encore : « 7. Chez les Algonquins *ng*, *ka* (et *ge* par euphonie) chez les Abénakis, *tsh* à la place de *k* chez les Montagnais, jouent le rôle de toutes les prépositions de lieu, de mode temporel etc....⁴⁹ », où à nouveau les postpositions sont assimilées aux prépositions latines. L'exemple le plus frappant de ce phénomène étant quand même, toujours au chapitre second de cette grammaire (chap. 2, p. 7-12), la volonté de plaquer sur les cas innus le système des cas indo-européens, alors que le nominatif ne correspond à rien dans les langues algonquines, que l'accusatif génitif et datif correspondent au seul obviatif⁵⁰, l'ablatif-adverbial au locatif, le vocatif étant pour sa part très rare.

-
48. Texte latin : « 11. Tertius casus ablative et adverbialiter sumitur, et secum importat adverbia et particulas seu praepositiones modales, sicut "in, ab, ex, ad, instar, apud, inter, super, sub, etc.", quae Montanice per postpositiones redduntur, si ita loqui fas sit, "atsh, etsh, itsh, utsh" quae in fine vocabulorum postponuntur, vel aliquando, vocabulo desinente, per vocalem additur *tsh*, v.g. "hominis instar, in homine, ab homine, ad hominem, sicut homo, super hominem, sub homine" et sexcenta hujusmodi, *irinitch*; "hominum instar, in hominibus, ab hominibus, ad homines, sicut homines, apud homines, inter homines, super homines, sub hominibus", *irininatsh* » (Jean-Baptiste de La Brosse, *Montanicae lingae elementa*, ouvr. cité, cf. *infra*. Je traduis).
49. « 7. *Ng* apud Algonkinos, *ka* et *ge* euphoniae causâ apud *Uanbanakaeos*, *tsh* loco *k* tenet apud Montanos locum omnium praepositionum loci, temporis modi, etc. » (Louis André, « Notes », dans Jean-Baptiste de La Brosse, *Montanicae lingae elementa*, ouvr. cité, cf. *infra*. Je traduis).
50. On trouve une assez bonne explication de ce qu'est l'obviatif, qui pourrait être l'équivalent d'une quatrième personne, dans la *Relation* de Paul Lejeune pour l'année 1634, éd. Guy Laffèche, *Le missionnaire, l'apostat, le sorcier*, ouvr. cité, chap. 11, « De la langue des sauvages Montagnais », plus particulièrement p. 108-109. Voir aussi Sandra Clarke et Marguerite MacKenzie, « Montagnais/Innu-aimun (Algonquian) », dans Gert Booij, Christian Lehmann, Joachim Mugdan et Stavros Skopeteas en collaboration avec Wolfgang Kesselheim (dir.), *Morphology. An International Handbook on Inflection and Word Formation*, Berlin, Walter de Gruyter, 2004, vol. 2, p. 1411-1422: [Obviatio] « syntactically obligatory [...] marking on one of the two overt noun phrases which may be used with a transitive verb, as well as on animate nouns possessed by a third person animate » ; ainsi dans « Marguerite's dog », « dog » est un obviatif.

Les notes du P. Louis André

Le P. André fut missionnaire auprès des Montagnais de 1693 à 1709⁵¹. Il est l'auteur d'un recueil pratique, « Préceptes, phrases et mots de la langue algonquine outaouoise pour un missionnaire nouveau⁵² », ainsi que des remarques publiées dans le présent article. Le texte latin donné ici est aussi proche que possible du texte du manuscrit⁵³, mais on a normalisé la ponctuation de cette copie de travail ainsi que l'usage des majuscules. On a toutefois conservé les signes diacritiques utilisés par le P. de La Brosse (qui a recopié ces remarques), les mots montagnais étant mis en italique et les résolutions d'abréviations étant données entre crochets droits.

Texte latin

Praeter notas quae sparsim in *Elementis* notantur, hîc apponuntur variae annotationes P. Ludovici André, et aliorum, in Montanorum linguam.

1. Montani non habent genera diversa quo ad sexum, sed quo ad aliam qualitatem, quam nobilitatem, ignobilitatemque dicimus; hinc sunt nomina, pronomina, et verba alia nobilia, alia ignobilia.
2. Nobilia autem nomina illa sunt, quae designant rem viventem, illustrem, et quodam modo apud hos sylvicolae aestimabilem.
3. Quidquid scripsère veteres, (qui plures inutiles admisère) omnes litterae appellantur apud Montanos, sicut apud Latinos; in usu tamen quaedam syllabae ultimae vocum leviter pronuntiantur.
4. Saepè sylvicolae loquuntur contrà regulas quas practicè norunt, sed clariùs profectò, et meliùs loqueris, si eas sequeris.
5. *Ni*, *ki*, et *u* sunt notae primae, secundae, et tertiae personae, licet aliquando omittantur à sylvicolis, attamen meliùs audiunt si eas adhibueris.

51. Sur Louis André (1631-1715), voir l'article de Joseph P. Donnelly, *Dictionnaire biographique du Canada en ligne*, URL : http://www.biographi.ca/009004-119.01-f.php?&id_nbr=607&interval=20 &&PHPSESSID=dlamat40go7hfg0mtspt1of887

52. Le P. de La Brosse le conservait aux archives de Tadoussac: *Collectio/Sequens est conscripta à P. Ludovico André, qui/fuit Sylvicolarum Montanorum/Missionarius ad ann. M.D.C.XCIII./ Alia manuscripta ejud = sd. Scil. Cate/chismus, rudimentum, et exhortationes servantur in Archio/tadussakensi, sub No.* Ce manuscrit est aujourd'hui conservé aux Archives jésuites de Montréal.

53. Ottawa, Archives Deschâtelets, Oblats de Marie Immaculée, HR 1026. M 75 R 9,15 × 17 cm, 284 pages, reliure en bois, p. 193-201.

6. Saepè sylvicolae non curant num nominativus conveniat numero cum verbo, tu sequere regulas.
7. *Ng* apud Algonkinos, *ka* et *ge* euphoniae causâ apud Uanbanakaeos, *tsh* loco *k* tenet apud Montanos locum omnium prae-positionum loci, temporis modi, etc.
8. Sylvicolae alii alii meliùs loquuntùr, etiam si nesciant si malè vel benè loqui, sicut nos frater.
9. Vix reperiuntur duo sylvicolae eodem omnino modo loquentes apud Montanos; quod accidit eo quòd alienigenas uxores ducant, et inde exurgit immensa ferè vocum et dialectorum sylva.
10. Participia fiunt à tertiis personis tùm singularibus tùm pluralibus modi sub-iunctivi. Si tertia persona singularis terminatur per *ta*, additur *js*, v.g. *satshihat*, *satshihatjs*, et tertia pluralis in *tuau* desinit, adimitur *uau* terminationi, et additur ejus loco *jits*, v.g. *satshihatuau*, *satshihatjits*.
11. Si tertia persona singularis desinat per *k*, tunc sublatâ hac ultimâ litterâ, ejus loco ponitur *tjs*: *tiberitak*, *tiberitatjs*, et in plurali loco terminationis in *kuau*, additur *tjits*: *tiberitakuau*, *tiberitatjits*.
12. Augmentum syllabicum a e i etc. designat in verbis modum sub-iunctivum, illudque supplet pro particulâ ka quae sonat relativum, qui, quae, quod.
13. Gerundia formantur addendo ad calcem vocis, e v.g. *tiberitaman*, « gubernem »; *tiberitamane*, « dum guberno ». Sed haec additio *e* locum habet pro primâ et secundâ personâ sing[ularis].
14. Gerundia verò pertinentia ad tertiam personam eleganter formantur addendo *i* ad calcem participii, v.g. *tiberitatjs*, « gubernans », *tiberitatjsi*, « dum gubernat ».
15. Littera *i* addita sub-iunctivo, non solum gerundia, sed et habitum sonat et frequentiam.
16. Gerundia quae referuntur ad personam primam vel secundam numeri pluralis, rectiùs exprimuntur per *he*, vel *hesh*, vel etiam per solum augmentum, seu sub-iunctivum modum.
17. Negatio nama, vel per syncopen *n'ma*, adhibetur cum modo indicative; sed cum imperativo et sub-iunctivo modo ponitur eka.
18. *Ha* est nota interrogantis, juxta P. Lud[ovicum] André, et rectiùs aspiratur ut auferatur amphibologia in nominibus nobilibus occurrens, eorum enim casus relationis desinit in a.

19. Omnes ferè sylvicolae hanc interjectionem seu notam interrogantis aspirant; dixi *ferè* quia fortasse qui in terris degunt aliter pronunciant.
20. *He* est nota vocantis usitatissima, et designat vocativum casum, additurque in fine vocis, sicut *ha* in fine contextùs.
21. Apud Montanos, non datur vox negativa et affirmativa in verbis, seu non est alia terminatio verborum in sensu negativo, alia in sensu affirmativo sicut apud alias plerasque gentes Algonkinos, v.g. Malecitas, Uåbanakaeos, Utauakos etc.
22. *Ga* est nota habitudinis, consuetudinis et frequentiae.
23. *Gan* in fine vocis est nota communis plurimorum nominum substantivorum, v.g. *massinahigan*, « scriptura ».
24. *Kan* in fine designat verbum actionis, non autem semper verbum activum; et mutato *k* in *g* fit nomen substantivum, v.g. *massinahikan*, « scribo », *massinahigan*, « scriptura ».
24. (bis) Veteres non exactè ad modum scribentes nec attendentes admittunt amphibologiam, v.g. *ni massinahigan*, pro *ni massinahikan*, liber meus, vel scriptura mea, pro ego scribo.
25. *Ma* seu *man* in fine dictionis seu orationis indicat frequentiam seu actuum repetitionem.
26. Particulae *ni*, *tshi*, *u*, figurativae personarum utriusque numeri additae initio nominis, reddunt sensum pronominis possessivi, v.g. *ni massinanigan*, « meus liber », etc.
27. Eaedem particulae, inserto *u* initio vocis, et in fine additâ litterâ *i*, efficiunt verbum possessivum, v.g. *n'u-massinahigani*, « habeo librum ».
28. Montanenses, sicut sylvicolae alii omnes quos novi et plures Europae gentes, obliquum casum praeponunt recto in his et similibus locutionibus, « Petri liber », *Pier u massinahigan*.
29. Adverbia quaedam adjectivam significationem habentia, semper praeponuntur nominibus, v.g. *tshishe manitu*, « bonus genius », numquàm verò dicitur *manitu tshishe*, et qui diceret vel à nullo intelligeretur vel ab omnibus rideretur.
30. Nomina quaedam et verba habent sua diminutiva, et terminantur ut plurimùm in *sh*.
31. Paradigma verborum in *hen* sic formatur: *hen*, nob[ilis] *hau*, *hauan*, et syncope *huau*, *hugauin*, *hugu*, *hugun*, *hugusin*, *hun*, *hutin*, *hutisun*, *hutunan*.

32. Quaedam verba in *hen*, formant tertiam personam singularis numeri temporis praesentis modi indicativi in *hamu*, quaedam in *himu*, quaedam verò in utrumque.
33. Apud Montanos omnes litterae semper sonant, et sonant eodem modo ubicumque tandem reperiantur.
34. Paradigma verborum in *hikan* sic formatur: *hikan*, *himau*, *higauin*, *higu*, *higun*, *higusin*, *hin*, *hitin*, *hitisun*, *hitunan*.
35. Particula *tan* initio orationis designat interrogationem, et in fine orationis responsionem sonat seu affirmantivam, seu negativam.
36. Particula disjunctiva *vel* exprimitur per *magu*, et apocope usitatiùs *mag'*, et ponitur post duo nomina disjuncta, v.g. « panis vel vinum », *pakueshigan mikuagamiu mag'*.
37. Verba impersonalia formantur per primam personam pluralis numeri, ei addendo *iu*. v.g. *satshitanau*, « amamus », *satshitananiu*, « amatur ».
38. Non rarò, loco verbi impersonalis, adhibent more Latino tertiam personam numeri pluralis.
39. Pronomen « hic, haec, hoc » designatur per particulam *hanna*.
40. « Tantùm abest ut » exprimitur per negationem *abua* cum modo subjunctivo.
41. Particula *ishtam*, « primatum » sonans, sic accommodatur ad tres personas utriusque numeri, v.g.: *nirishtam*, « ego primus »; *tshirishtam*, « tu primus »; *uirishtam*, « ille primus »; *nirishtaminan*, « nos primi »; *tshirishtaminau*, « ego et tu, ego et vos, nos et tu, nos et vos primi »; *tshirishtamauau*, « vos primi »; *uirishtamauau*, « illi primi ».
42. Particula *tshista*, significans « quoque », sic accommodatur ad tres personas utriusque numeri reduplicando figurativam: *nishta nir*, « ego quoque »; *tshishta tshir*, « tu quoque »; *uishta uir*, « ille quoque »; *nishta niran*, « nos quoque »; *tshista tshiranau*, « ego et tu quoque, ego et vos quoque, nos et tu quoque, nos et vos quoque »; *tshita tshirauau*, « vos quoque »; *uishta uirauau*, « illi quoque ».
43. Quaedam verba neutra in *gauin*, faciunt tertiam personam *gauiu*, non verò in *ganiu*, non enim sunt sextae conjugationis, sed tertiae, et proinde conjugantur ut *apin*.

44. *Ui* est particula invariabilis, voluntatem seu futuritionem designans, semper praemittitur verbo, v.g. : *ni ui pusin*, « volo proficisci lintre », vel « profecturus sum ».
45. *Ua* est ejusdem sensûs et regiminis cum *ui* de quâ numero superiori proximè, et ponitur cum subjunctivo modo et cum participiis qui exinde formantur, ut dictum est numero 10.
46. Saepe sylvicolae usurpant numerum pluralem in verbis pro singulari; tu sequere regulas.
47. Verbum substantivum « sum » redditur addendo in fine vocis, *uin*, *in*, et *iuin*: *napeu*, « vir »; *napeuin*, « sum vir », etc.
48. Verba neutra in *nen* faciunt regulariter vocem nobil[em] in *nau*: *nauatshinen*, « deprimò », *nauatshinai*.
49. Verba neutra ignobilia in *tan* faciunt regulariter voc[em] nob[ilem] in *hau*: *satshitan*, « amo », *fathihau*.
50. Verba neutra ignobilia in *ten* aliquando faciunt voc[em] nobil[em] in *mau*, aliquando in *tau*: *tiberiten*, « gubernò », *tiberimau nakaten*, « relinquo terrâ », *nakatau*.
51. Verba in *ahen* formant fere omnia tertiam personam numeri singularis, temporis praesentis modi indicativi in *trimu*, ut vitetur asper concursus litterae *a*.
52. Quaedam verba ignobilia in *tan* formant vocem nobilem in *rau*: *itahutan*, *itahurau*.
53. Nominibus substantivis tùm nobilibus, tùm ignobilibus, si genericè sumantur, praefigitur consonanti *mi*, et vocali *m'*, v.g. : *milas*, « ocrea »; *nilas*, « ocrea mea »; *tshitus*, « ocrea tua »; *utassa*, « ocrea sua, vel ejus ».
54. Gerundia pertinentia ad tertiam personam, admittentia ad calcem participii, eadem omninò sunt cum secundo casu participii ejusdem, et non solum designant habitum seu frequentiam, verùm etiam, ut plurimùm, reddunt ablativum Latinis absolutum.
55. Licet regulariter prima et secunda persona mixta in numero plurali, praesentis temporis indicativi modi septimae conjugationis exeat in *gunanau*, v.g. *tiberimigunanau*, usus communior adhibet syncopen, dicendo, *tiberimigunau*, et consequenter in compositis et consequentibus, secundâ scilicet et tertiâ, *tiberimiguauin*, syncope pro *tiberimigunauau*.

Traduction

Outre les commentaires qui sont consignés ici et là dans les *Éléments*, on ajoute ici différentes remarques du P. Louis André, et d'autres, concernant la langue montagnaise.

1. Les Montagnais ne différencient pas les genres en fonction du sexe, mais en fonction d'une qualité que nous désignons comme « noble » ou « ignoble » ; de là certains noms, pronoms ou verbes sont « nobles » pour les uns, et « ignobles » pour les autres⁵⁴.
2. Les noms nobles sont ceux qui désignent une chose vivante, illustre et d'une certaine manière estimable pour ces sauvages.
3. Quoi qu'aient pu écrire les anciens [missionnaires] (qui ont retenu plusieurs choses inutiles), toutes les lettres se prononcent chez les Montagnais, comme chez les Latins ; dans l'usage toutefois le son de certaines syllabes finales se prononce à peine.
4. Souvent les sauvages s'expriment en opposition aux règles qu'ils connaissent pourtant dans la pratique ; mais on parle bien plus clairement et mieux si on les suit.
5. *Ni*, *ki* et *u* sont les marques de la première, deuxième et troisième personne, bien que parfois les sauvages les omettent ; cependant on se fait mieux comprendre si on les ajoute.
6. Souvent les sauvages ne se soucient pas de savoir si le nominatif s'accorde en nombre avec le verbe ; pour ta part, suis les règles !
7. *Ng* chez les Algonquins, *ka* (et *ge* par euphonie) chez les Abénakis, *tsh* à la place de *k* chez les Montagnais, jouent le rôle de toutes les prépositions de lieu, de mode temporel, etc.
8. Certains sauvages parlent mieux que d'autres, même s'ils ne savent pas s'ils parlent bien ou mal, comme nous, mon frère !
9. Chez les Montagnais on trouve difficilement deux sauvages qui parlent exactement de la même façon : cela arrive parce qu'ils épousent des femmes d'autres tribus, et de là surgit comme une immense forêt de mots et de dialectes.

54. L'opposition entre mots nobles et mots ignobles est en fait une opposition de genre entre « animés » et « inanimés » (voir *infra* remarque 18), mais si l'homme, le chef ou le chien sont des animés évidents, l'arc, la sandale ou la framboise sont aussi des animés, alors que le ciel, la hache... ou la fraise sont eux des inanimés. Voir aussi Paul Lejeune dans sa *Relation* de 1633 (*MNF*, II, p. xx, par. xx).

10. Les participes se font à partir de la troisième personne du singulier et du pluriel du subjonctif. Si la troisième personne du singulier se termine par *ta* on ajoute *js*, par exemple: *satshihat*, *satshihatjs*; quant à la troisième personne du pluriel, elle se termine en *tau*: on enlève *uau* à la terminaison et on ajoute *jits* à sa place, par exemple: *satshihatuau*, *satshihatjits*.

11. Si la troisième personne du singulier se termine par *k*, on enlève cette dernière lettre et on met *tjs* à la place: *tiberitak*, *tiberitatjs*, et au pluriel à la place de la terminaison en *kuau*, on ajoute *tjits*: *tiberitakuau*, *tiberitatjits*.

12. L'augment syllabique en *a*, *e*, *i*, etc. est la marque du subjonctif pour les verbes, et elle remplace la particule *ka* qui indique le relatif *qui*, *quae*, *quod*.

13. On forme les gérondifs en ajoutant la voyelle *e* à l'extrémité du mot, par exemple: *tiberitaman*, « que je dirige »; *tiberitamane*, « tandis que je dirige ». Mais cette addition du *e* n'arrive qu'à la première et deuxième personne du singulier.

14. Les gérondifs se rapportant à la troisième personne se forment correctement en ajoutant *i* à la fin du participe, par exemple: *tiberitatjs*, « gouvernant », *tiberitatjsi*, « tandis que je gouverne ».

15. La lettre *i* ajoutée au subjonctif, indique non seulement les gérondifs, mais aussi l'habitude et la répétition.

16. On exprime plus justement les gérondifs qui se rapportent à la première ou à la deuxième personne du pluriel avec *he* ou *hesh*, ou même par un augment seulement, ou par le subjonctif.

17. À l'indicatif on utilise la négation *nama* (ou par syncope *n'ma*), mais à l'impératif et au subjonctif on met *eka*.

18. D'après le P. Louis André, *ha* est la marque de l'interrogation, et il vaut mieux l'aspirer pour enlever l'ambiguïté qui se produit dans les noms nobles dont le cas de relation se termine en effet en *a*.

19. Presque tous les sauvages aspirent cette interjection ou cette marque d'interrogation; j'ai dit « presque », car ceux qui vivent sur les plaines prononcent peut-être autrement.

20. *He* est la marque d'apostrophe la plus usitée pour appeler, et elle marque le vocatif. Elle est ajoutée en fin de mot, comme *ha* l'est en fin de phrase.

21. Chez les Montagnais il n'y a pas de forme négative ou affirmative pour les verbes, autrement dit il n'y a pas une terminaison

verbale au sens négatif et une autre au sens affirmatif comme chez la plupart des autres peuples algonquins comme les Malécites, les Abénakis, les Utavakes, etc.

22. *Ga* est la marque de l'habitude, de la coutume et de la fréquence.

23. *Gan* en fin de mot est la marque habituelle à la plupart des substantifs, par exemple *massinahigan*, « écriture ».

24. *Kan* en fin de mot indique un verbe d'action, mais pas toujours un verbe actif; et en changeant le *k* en *g* on obtient un substantif, par exemple *massinahikan*, « j'écris », *massinahigan*, « écriture ».

24. (bis) Les anciens témoignages écrits n'étant ni très précis ni très attentifs admettent une ambiguïté, par exemple *ni massinahigan*, pour *ni massinahikan*, « mon livre », ou « mon écriture » pour « j'écris ».

25. *Ma* ou *man* en fin de mot ou d'énoncé indique la fréquence ou la répétition des actes.

26. Les particules représentatives des personnes tant au singulier qu'au pluriel *ni*, *tshi*, *u* ajoutées au début d'un nom restituent le sens d'un pronom possessif, par exemple *ni massinanigan*, « mon livre », etc....

27. Si on insère un *u* en début de mot, et si on ajoute la lettre *i* à la fin, les mêmes particules produisent un verbe possessif, par exemple : *n'u-massinahigani*, « j'ai un livre ».

28. Les Montagnais, comme tous les autres sauvages que je connais et même plusieurs peuples européens, antéposent le cas oblique au cas direct comme dans ce type d'expression : *Pier u massinahigan*, « de Pierre le livre » (= le livre de Pierre).

29. Certains adverbes ayant une signification d'adjectif sont systématiquement placés avant le nom, par exemple *tshishe manitu*, « le bon esprit »; de fait, on ne dit jamais *manitu tshishe*, et si quelqu'un venait à le dire il ne serait compris par personne, ou tout le monde se moquerait de lui.

30. Certains noms et verbes possèdent leur propre diminutif et ils se terminent la plupart du temps en *sh*.

31. Voici la formation du paradigme des verbes en *hen* : *hen* (noble, *hau*), *hauan*, (contraction, *huau*), *hugauin*, *hugu*, *hugun*, *hugusin*, *hun*, *hutin*, *hutisun*, *hutunan*.

32. Certains verbes en *hen* forment leur troisième personne du singulier de l'indicatif présent en *hamu*, certains en *himu*, et certains des deux manières.
33. Chez les Montagnais on entend toutes les lettres, et on les entend de la même manière quelle que soit leur position.
34. Voici la formation du paradigme des verbes en *hikan*: *hikan*, *himau*, *higauin*, *higu*, *higun*, *higusin*, *hin*, *hitin*, *hitisun*, *hitunan*.
35. Au début d'un énoncé la particule *tan* marque l'interrogation, et à la fin elle exprime une réponse affirmative ou négative.
36. La particule disjonctive « ou » est exprimée par *magu*, ou plus souvent, par apocope, par *mag'*, et on la place après les deux noms disjoints, par exemple *pakueshigan mikuagamiu mag'*, « pain ou vin ».
37. Les verbes impersonnels sont formés à l'aide de la première personne du pluriel en leur ajoutant *iu*, par exemple *satshitanau*, « nous aimons », *satshitananiu*, « on aime ».
38. Assez souvent, comme en latin, on utilise la troisième personne du pluriel à la place du verbe impersonnel.
39. Le pronom « celui-ci, celle-ci, ceci » est indiqué par la particule *hanna*.
40. « Il s'en faut que » est exprimé par la négation *abua* avec le subjonctif.
41. La particule *ishtam*, qui signifie « premier rang », se combine ainsi avec les trois personnes des deux nombres: *nirishtam*, « moi le premier »; *tshirishtam*, « toi le premier »; *uirishtam*, « lui le premier »; *nirishtaminan*, « nous les premiers »; *tshirishtaminan*, « moi et toi, moi et vous, nous et toi, nous et vous les premiers »; *tshirishtamuu*, « vous les premiers »; *uirishtamuu*, « eux les premiers ».
42. La particule *tshista*, qui signifie « aussi », se combine avec les trois personnes des deux nombres, en redoublant (la particule) figurative: *nishta nir*, « moi aussi »; *tshishta tshir*, « toi aussi »; *uishta uir*, « lui aussi »; *nishta niran*, « nous aussi »; *tshista tshiranau*, « moi et toi aussi, moi et vous aussi, nous et toi aussi, nous et vous aussi », *tshita tshirauau*, « vous aussi »; *uishta uirauau*, « eux aussi ».
43. Certains verbes neutres en *gavin*, font *gaviu* à la troisième personne, et non *ganiu*, car ils n'appartiennent pas à la sixième conjugaison, mais à la troisième, et se conjuguent donc comme *apin*.

44. *Ui* est une particule invariable, qui marque la volonté ou la futurition; elle est toujours placée avant le verbe, par exemple: *ni ui pusin*, « je veux partir en canoë », ou « je vais partir ».

45. *Ua* a le même sens et la même construction que *ui*, dont nous venons juste de parler, et on l'utilise avec le subjonctif et les participes qui sont formés dessus, comme on l'a dit au numéro 10.

46. Les sauvages utilisent souvent le pluriel à la place du singulier pour les verbes, mais toi suis les règles!

47. On rend le verbe substantif (= verbe *être* depuis Priscien!) « je suis » en ajoutant *vin*, *in* et *ivin* à la fin du mot: *napeu*, « homme »; *napeuvin*, « je suis un homme », etc....

48. Les verbes neutres en *nen* forment régulièrement un mot noble en *nau*: *nauatshinen*, « je presse », *nauatshinau*.

49. Les verbes neutres ignobles en *tan* forment régulièrement un mot noble en *hau*: *satshitan*, « j'aime », *fathihau*.

50. Les verbes neutres ignobles en *ten* forment parfois un mot noble qui est parfois en *mau*, parfois en *tau*: *tiberiten*, « je gouverne », *tiberimau nakaten*, « je quitte la terre », *nakatau*.

51. Les verbes en *ahen* forment presque tous la troisième personne du singulier de l'indicatif présent en *trimu*, pour éviter un hiatus difficile de la lettre *a*.

52. Certains verbes ignobles en *tan* forment un mot noble en *rau*: *itahutan*, *itahurau*.

53. Les substantifs, nobles ou ignobles, s'ils sont pris génériquement, sont précédés, pour les consonnes, du préfixe *mi*, et, pour les voyelles, du préfixe *m'*, par exemple: *milas*, « jambière »; *nilas*, « ma jambière »; *tshitus*, « ta jambière »; *utassa*, « sa propre jambière ou la jambière de lui ».

54. Les gérondifs qui se rapportent à la troisième personne, formés à la fin du participe, sont dans l'ensemble les mêmes que le deuxième cas du même participe, et ils ne désignent pas seulement l'habitude ou la fréquence, mais, pour la majorité, ils rendent l'ablatif absolu latin.

55. Bien que la première et la seconde personne mixtes du pluriel de l'indicatif présent de la septième conjugaison se terminent normalement en *gunanau*, par exemple, *tiberimigunanau*, l'usage le plus commun recourt à la syncope, en disant *tiberimigunau*, et en

conséquence, les composés et les formes qui en découlent, c'est-à-dire la seconde et la troisième, donnent *tiberimiguau* par syncope pour *tiberimigunauau*.

Conclusion

On peut voir, bien sûr, dans la tentative de grammatisation des langues « sauvages », et du recours particulier au latin et à la grammaire latine comme outils privilégiés pour le faire, un épisode du phénomène plus général de grammatisation des langues du monde à partir du *xvi^e* siècle, phénomène bien connu et déjà largement étudié⁵⁵. Comme l'a très bien montré Sylvain Auroux, la volonté de grammatisation des langues du Nouveau Monde poursuit l'effort déjà entrepris en Europe pour les différentes langues modernes, car la colonisation, l'exploration et les contacts commerciaux amenaient nécessairement à la « connaissance des langues », mais certainement pas à leur grammatisation. Mais, pour la Nouvelle-France, la dimension systématique et obstinée de cette grammatisation apparaît derrière les mots de nos pasteurs, qui veulent trouver les règles de ces langues⁵⁶, en utilisant leurs propres références classiques (latin, grec, hébreu)⁵⁷ comme outil interprétatif, et en situant leurs travaux linguistiques dans une vision à long terme⁵⁸. Ce phénomène s'explique également par l'organisation même des missions jésuites, structurées et organisées dans le temps, mais aussi par la volonté des missionnaires de donner aux nouveaux peuples et à leur langue une réelle considération qui servirait à la fois la justification de leur entreprise de conversion et leur vision théologique, selon laquelle toutes les langues du monde, même les plus étranges, sont issues d'une même et unique création divine, leur rapport spéculaire (et imaginaire) à la grammaire latine le démontrant de manière éclatante.

55. Voir *RG*, p. 73 et suiv.

56. Voir les remarques 3, 4, 6, 8, 46, 48, 49.

57. Voir les remarques 3, 38, 54.

58. Voir les remarques 3 et 24 bis.